

Nouveaux enseignants  
**Le ministère promet une  
«régularité» du recrutement**

Page 2

Approvisionnement en carburant  
**Yousfi dévoile l'origine  
des perturbations**

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3547 - Ven. 24 - Sam. 25 avril 2015 - Prix : 10 DA

Le verdict fixé au 7 mai à Akbou

**L'affaire du détournement  
des couffins de ramadhan  
devant le juge**

Page 24

A l'approche du 10<sup>e</sup> congrès du FLN

## La guéguerre entre Saadani et Belkhadem relancée

Page 3

**Une défense  
commune  
pour contrer  
le seul Iran**

Par Mohamed Habili

**D**ans cette affaire, on a tenu à faire vite, très vite même. L'idée de création d'une force commune de défense n'a pas plus tôt germé dans certains esprits, en effet, que voilà déjà la Ligue arabe qui se met à la tâche, en réunissant les dirigeants militaires des pays membres dans l'intention clairement affichée de passer sans plus tarder à la phase de concrétisation. C'est à croire que le projet a mûri à la vitesse maximale, celle de la lumière. A titre de comparaison, l'Union européenne est en construction depuis plus d'un demi-siècle, et elle ne dispose toujours pas de ce que la Ligue arabe, très loin d'être seulement un marché commun, compte mettre sur pied en un temps record : une politique commune de défense. C'est dire si en cette matière l'improvisation, la précipitation, et le calcul à courte vue, sont à la barre. L'Arabie saoudite, appuyée en cela par l'Egypte, qui ne peut plus rien lui refuser, et pour cause, entend tirer avantage de son intervention au Yémen, dans laquelle elle a entraîné une dizaine de pays arabes, pour forcer la main à des pays qu'une telle perspective n'est pas de nature à réjouir. Au départ, ce qu'elle voulait c'était juste une force commune aux seuls membres du Conseil de coopération du Golfe. Cette idée a été mise en échec par le refus catégorique de Oman de s'y inscrire.

Suite en page 3

Selon les premiers résultats d'une enquête

## Plus de 125 000 logements sociaux sont vacants



«Plus de 125 000 logements sociaux publics sont vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels», a dévoilé jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Lire page 2

Le département du Commerce lance une campagne «Consommons algérien»

**Promouvoir  
le produit national**

Page 4

Constantine, capitale de la culture arabe  
**Hommage à Malek Haddad  
et Zhor Ounissi**

Page 13

Selon les premiers résultats d'une enquête

# Plus de 125 000 logements sociaux sont vacants

« Plus de 125 000 logements sociaux publics sont vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels », a dévoilé jeudi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Par Meriem Benchaoua

Une enquête des Offices de gestion et de promotion immobilière a révélé que plus de 125 000 logements sociaux publics étaient, à début avril, inhabités ou loués à des personnes autres que les bénéficiaires effectifs. L'enquête est toujours en cours, le chiffre serait beaucoup plus important. « Plus de 125 000 logements sociaux publics sont vacants ou occupés par des personnes autres que les bénéficiaires réels », a dévoilé, jeudi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, le ministre a indiqué que les Offices de gestion et de promotion immobilière ont lancé début avril une enquête à travers le territoire national pour recenser les logements sociaux publics vacants ou occupés par des non bénéficiaires. Il a même soutenu que cette enquête, qui se poursuit toujours, pourrait encore l'amener à revoir ce chiffre à la hausse. Une fois l'enquête en question achevée, Tebboune a expliqué qu'un rapport sera soumis au gouvernement afin de prendre les mesures nécessaires pour la régularisation de ces logements, notamment ceux cédés aux tiers en infraction à la loi. Pour rappel, selon des estimations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, 4 millions d'appartements seraient au total vacants en Algérie. Un quota qui permettra de résoudre la crise du logement dans laquelle s'enlisent les Algériens depuis l'indépendance. Dans sa réponse à une question orale d'un membre du Conseil de la nation sur la situation urbanistique du pays, le ministre a indiqué que les constructions inachevées et non

conformes aux règles d'urbanisme seront démolies si les propriétaires ne se mettent pas en conformité avant août 2016. Les délais fixés par la loi 08-15 relative à la régularisation des constructions ne seront pas prorogés, a-t-il averti, soulignant que plus de 70% des demandes soumises aux communes à cet effet ont été traitées. La réhabilitation du paysage urbanistique des villes et villages du territoire national est une priorité pour le secteur, mais il est difficile actuellement de concilier entre les exigences de quantité et de qualité en raison de la forte demande sur le logement, a encore soutenu le ministre. Cependant, a poursuivi M. Tebboune, avec l'élimination de l'habitat précaire à l'horizon 2016 et la progression dans la distribution des différents programmes de logement public, le secteur passera à l'étape d'amélioration qualitative. Il



a annoncé que son département ministériel était en négociation, depuis une semaine, avec des pays européens sur un projet de jumelage au profit de l'Agence

nationale d'urbanisme, notamment pour la formation de spécialistes. Rappelons qu'un texte réglementaire visant à alléger les procédures administratives rela-

tives à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat est en cours d'élaboration. Le ministre, répondant à la question orale d'un député de l'Assemblée, avait précisé il y a quelque temps que la lenteur des procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux est la principale cause du manque d'engagement des citoyens pour l'achat de leur logement relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), et ce, en dépit des mesures incitatives prises par le gouvernement. Plusieurs mesures devraient ainsi se voir simplifiées en vertu de ce texte, notamment celles ayant trait à l'évaluation des logements par l'inspection domaniale, avait précisé le ministre qui indiquait que « des prix forfaitaires seront appliqués à ces logements ».

M. B.

## Nouveaux enseignants

### Le ministère promet une «régularité» du recrutement

Le ministère de l'Education nationale veillera à la «régularité» de l'opération de recrutement, a indiqué le directeur des ressources humaines. Le dépôt des candidatures des postulants a débuté le 22 avril et devrait se poursuivre jusqu'au 12 mai prochain. Ces derniers pourront s'inscrire par le biais de l'Internet ou déposer leur demande auprès des diverses directions de l'Education de wilaya, a indiqué avant-hier Abdelhakim Bellabed lors de son passage à la Radio algérienne Chaîne III. « Nous veillerons à la transparence et à l'équité de l'opération de recrutement », a-t-il souligné, précisant qu'il y aura « des contrôles inopinés » pendant le déroulement de l'opération. Il a déclaré également que des inspections « auront même lieu le jour du concours », mettant en garde contre « tout agissement de nature à entacher la crédibilité de l'opération ». Rappelant que le dépôt des dossiers prendra fin le 12 mai prochain, le même responsable a souligné que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a

instruit l'ensemble des directeurs de l'éducation au niveau des wilayas du pays pour un déroulement « adéquat » et « serein » de l'opération de recrutement. S'agissant des spécialités concernées par le concours, l'intervenant a fait savoir que « des profils ont été autorisés à participer à ce concours », citant 16 spécialités qui « vont enrichir les profils de l'enseignement primaire ». L'opération, note le responsable, « concerne les titulaires de licences didactiques », relevant, par ailleurs, « la dimension informatique qu'on est en train d'installer dans les trois paliers de l'enseignement à l'ère des nouvelles technologies ». Il indique que 18 profils pédagogiques ont été retenus pour les trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), parmi lesquels figurent les langues, l'histoire-géo, les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences économiques ou bien encore l'informatique. M. Bellabed précise encore que les candidats seront appelés le 27 mai à participer à un concours lors duquel ils devront, en outre, se soumettre à un entretien destiné

à tester leurs aptitudes à enseigner. Le représentant du ministère de l'Education nationale tient à souligner que les candidats, parmi lesquels seront recherchés de futurs superviseurs qualifiés, seront recrutés sur la base d'une bonne qualification pédagogique, mais également de l'expérience acquise. Il indique, par ailleurs, que le ministère a prévu d'organiser, à l'avenir, d'autres opérations du même type pour renforcer davantage la qualité de l'enseignement dans ses diverses filières. En réponse à une question sur un éventuel « piston » dont pourraient bénéficier des candidats, l'intervenant assure que le concours est prévu pour se dérouler dans un climat d'« équité et de transparence ». L'invité de la Radio algérienne a affirmé, d'autre part, que l'organisation de ce concours n'entraînera pas de perturbations des examens de fin d'année, lesquels, ajoute-t-il, ont été prévus pour se dérouler « dans les meilleures conditions possibles ».

Thininene Khouchi

## L'UE mise sur la surveillance pour combattre l'immigration

### Le Sommet de Bruxelles déçoit les ONG

La tenue jeudi du Sommet extraordinaire sur l'immigration à Bruxelles n'a pas eu l'effet escompté de la part de plusieurs organisations. Les premières conclusions consacrent le renforcement des dispositifs de la surveillance des frontières. Il s'agit d'un plan d'une insuffisance lamentable», regrette Amnesty International. Les dirigeants européens réunis jeudi à Bruxelles en Sommet extraordinaire sur le drame des migrants en Méditerranée, devraient se prononcer sur un plan d'attaque définitif pour faire face au phénomène de l'immigration clandestine, mais des ONG doutent déjà de la volonté réelle des membres de l'UE de réviser leur politique migratoire. Un projet initial qui comprend dix points évoque le suivi des départs, traversées et arrivées des migrants. Les dirigeants de l'UE doivent se mettre également d'accord sur un renforcement de la solidarité dans l'accueil des réfugiés dans les

pays du sud de l'Europe notamment l'Italie. Dans leur projet initial, les dirigeants des 28 membres de l'Union européenne (UE) s'engagent à tout faire « pour identifier, capturer et détruire les bateaux avant qu'ils ne soient utilisés par les trafiquants », avec pour ce faire la mise éventuelle sur pied d'une opération militaire. Ainsi, l'UE prévoit de doubler, de trois à six millions d'euros, le budget mensuel alloué à Frontex, l'agence chargée de la surveillance des frontières, afin de renforcer les moyens alloués aux missions maritimes Triton en Italie et Poséidon en Grèce. Il a été proposé aussi d'accueillir « au moins 5 000 personnes » ayant déjà obtenu le statut de réfugiés, dans le cadre d'un projet de réinstallation. La Grande-Bretagne a proposé de fournir des navires militaires et des hélicoptères pour aider les Européens à contenir le flux de migrants qui tentent de traverser la

Méditerranée, a affirmé le Premier ministre, David Cameron, à son arrivée au Sommet européen. Le président français, François Hollande, a affirmé que la France contribuerait, mais sans donner de détails sur les moyens. Il faut « renforcer la présence de l'Europe en mer mais également en surveillance ». « Une décision de renforcement considérable des moyens doit être prise, en tout cas (...) la France y contribuera », a-t-il dit. Convoqués d'urgence après la dernière tragédie qui a fait plus de 800 morts dimanche, les chefs d'Etat et de gouvernement devaient plancher sur un plan d'action, réplique de celui adopté en 2013 après le naufrage de Lampedusa, mais jamais mis en œuvre.

#### Déçues, les ONG condamnent

Une déception pour Amnesty International, qui condamne « un

plan d'une insuffisance lamentable ». « Les propositions sur la table mettent la manipulation avant les vies », a estimé Gauri van Gulik, la directrice adjointe pour l'Europe et l'Asie, qui appelle de ses vœux « un changement d'objectifs, de zone d'opération » et « plus de bateaux et d'avions ». Pour le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), « la surveillance seule ne résoudra pas le problème de l'immigration irrégulière, mais cela pourrait accroître les risques et les violences infligées par les migrants et les réfugiés ».

« La réponse de l'UE doit aller plus loin que l'approche minimaliste énoncée dans le plan en dix points, qui se concentre essentiellement sur l'endigement des arrivées », a estimé le HCR dans un communiqué. S'exprimant au sujet de l'accueil d'« au moins 5 000 personnes » ayant déjà obtenu le statut de réfugiés, Olivier Clochard, le président du réseau Migreurop, dira que cette

décision est « une goutte d'eau au vu des déplacements de personnes » dans la région. Soulignant que le plan « n'arrêtera pas les gens en situation de détresse », il prône l'ouverture de « voies de migration légales » pour empêcher les migrants de tomber dans les mains des passeurs. Il a en outre estimé que la concentration de l'action sur les bateaux soulève des doutes. « Cela ne règlera pas le problème parce que les principaux responsables se situent plutôt en amont, au niveau des filières », a-t-il assuré parlant de « pis-aller » et déplore l'absence d'un « véritable dispositif d'accueil ». Du côté des députés européens, à peine dévoilées, les propositions des dirigeants européens pour répondre au drame des migrants en mer ont essuyé une salve de critiques de leur part dénonçant un plan « insuffisant » et au manque d'engagement « épouvantable ».

Yasmine Ayadi

A l'approche du 10<sup>e</sup> congrès du FLN

# La guéguerre entre Saadani et Belkhadem relancée

■ La guéguerre entre Amar Saadani, SG actuel du parti, et son prédécesseur Abdelaziz Belkhadem refait surface dans une conjoncture de préparation du 10<sup>e</sup> congrès du parti avec tous les enjeux qui l'entourent.

Par Nacera Chennafi

La réunion des mouhafadhs du parti, convoquée par Amar Saadani ce jeudi à Alger, était une occasion pour le secrétaire général du Front de libération nationale de lancer des accusations à l'égard de son prédécesseur, Abdelaziz Belkhadem, après une période de trêve durant laquelle ce dernier s'est retiré de la scène politique. Cependant, le dîner offert chez lui par Abdelaziz Belkhadem la semaine dernière après son retour de La Mecque, marqué par la présence des cadres, députés et membres du comité central du parti, a éveillé des soupçons quant à une nouvelle action de ce dernier qui n'a toujours pas admis sa destitution du poste de SG du FLN.

Pour Saadani, il s'agit d'«une réunion pour compléter contre le parti». «Belkhadem ne bouge pas sans les ordres de ses maîtres, c'est le khadem (serviteur) de ses maîtres», a-t-il déclaré, sans donner de précision sur l'identité des «maîtres».

Ainsi, Amar Saadani accuse Belkhadem de vouloir revenir à la tête du vieux parti pour assurer ses chances lors des prochaines présidentielles. A ce propos, le SG du FLN dit clairement que son prédécesseur «manigance contre la direction du parti, sous les ordres de ses maîtres». Il lancera : «Belkhadem était incapable de gérer le FLN à l'époque où il était la tête du parti. Il est quand même étonnant qu'il tente de le faire à partir de chez lui».

Lors d'un discours prononcé devant les mouhafadhs du parti,



réunis à Alger, Saadani dira que Belkhadem veut être «le candidat du FLN aux prochaines présidentielles» avant de commenter : «C'est vraiment inédit. Tous les secrétaires généraux du FLN, et ce depuis la création du parti, se sont retirés dans le calme. Sauf Belkhadem qui veut transférer la direction du parti chez lui».

Sur le congrès du parti, dont la date n'est pas encore connue, il a émis le souhait que la révision de la Constitution intervienne avant ce rendez-vous, tout en rappelant que ce dossier «reste du ressort exclusif du Président», alors qu'il y a quelques jours il avait annoncé que cette révision interviendra en avril avant de se rétracter et annoncer qu'elle sera reportée. Saadani dira également que le 10<sup>e</sup> congrès du parti serait une occasion pour le

«renouveau et le rajeunissement» en vue de donner une place «appropriée» aux jeunes et cadres du FLN. Il a affirmé que les préparatifs avancent bien, appelant les militants et cadres «à apporter leur contribution dans les mouhafadate et kasmass afin d'assurer une complémentarité dans les idées et faire prévaloir les intérêts suprêmes du parti». Enfin, il a défendu la nouvelle organisation des mouhafadate qui devra, selon lui, donner «plus d'efficacité dans l'édification du parti en faveur des militants et non des intrus». Dans un entretien à TSA rendu public hier, Abdelaziz Belkhadem répond aux accusations de Saadani en affirmant que c'est «désolant» qu'il réagisse à un «repas privé» qu'il a organisé. Belkhadem ne divulgue pas ses

ambitions personnelles pour la reprise des commandes à la tête du FLN et pourquoi pas aller aux présidentielles. Il se contente de rappeler son soutien au Président Bouteflika durant ses quarts mandats tout en défendant son bilan quand il était SG du FLN, notamment le nombre de sièges aux Assemblées élues. Comme explication aux accusations de Saadani, il souligne que «pour obtenir le soutien du Président il s'attaque aux autres parce qu'il n'a pas d'arguments, il n'a pas d'idées ni de programme». S'agissant du congrès du parti, Belkhadem dira que «les enfants du FLN doivent réagir, redresser la barre et hisser le parti au niveau qui est le sien».

N. C.

Approvisionnement en carburant

## Yousfi dévoile l'origine des perturbations

Les perturbations qu'ont connues les différentes stations-service dans la distribution du carburant ont pour cause un retard enregistré dans l'acheminement et l'approvisionnement en carburant, a expliqué le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, avant de souligner la nécessité d'augmenter les capacités de stockage.

Lors d'une séance du Conseil de la nation, le premier responsable du secteur énergétique du pays a précisé, en réponse à une question des membres du Conseil en marge d'une séance consacrée aux questions orales, que les inquiétudes observées ces derniers temps dans la distribution du carburant n'étaient pas dues à un manque. Il souligne la stabilité de la production tout en évoquant les causes principales qui ont fait que ce produit, important et très demandé, demeure peu disponible au niveau des stations-service. Il y a eu des problèmes de transport liés principalement à la mise en rade des tankers suite aux conditions climatiques et

aux difficultés d'acheminement, spécialement sur le réseau routier. Le ministre note également que le déficit des capacités actuelles de stockage de l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits (Naftal) a fait que cette situation persiste. Les capacités de stockage ne peuvent couvrir qu'une semaine des besoins du marché national en carburant.

Dans son intervention, le ministre a précisé que des projets se trouvaient en cours de réalisation dans la période actuelle. Ils s'inscrivent dans la stratégie de l'entreprise dans le but de porter les capacités de stockage à 30 jours à l'horizon 2020.

Il est aussi important de souligner que les quatre nouvelles raffineries qui seront conçues à l'horizon 2018-2019, seront composées de centres de stockage d'une capacité de 300 000 tonnes chacune, a-t-il dit. L'expansion du réseau de pipeline, évaluée à plus de 1 000 km, permettra une

distribution plus rapide, tout le monde sait que le transport routier exige plus de temps et mobilise des milliers de camionnettes pour répondre à la demande massive du marché national. Ledit réseau constitue un remède efficace, qui, en se substituant aux défaillances qu'engendre le transport routier, contribuera à satisfaire les attentes du marché dans les temps voulus, soutient M. Yousfi.

Le marché national a connu, dernièrement, de graves perturbations d'approvisionnement en carburant dans certaines régions du pays. Cette situation s'est traduite notamment par des files d'attente infinies de véhicules au niveau des stations-service. Une rumeur s'est alors propagée sur une éventuelle pénurie du carburant. Les employés des stations-service ont l'habitude de vivre ces pressions, notamment en hiver avec les intempéries et les chutes de neige, mais pas au printemps.

Hani T./APS

LA QUESTION DU JOUR

## Une défense commune pour contrer le seul Iran

Suite de la page une

Il y voyait, à juste titre, un acte d'hostilité envers l'Iran, avec lequel il est pour sa part dans les meilleurs termes. Il semble que pour l'Arabie saoudite, qui ne peut pas le moins peut le plus. Une politique de défense propre aux seules monarchies du Golfe, ensemble dont elle est pourtant le pivot, n'étant pas possible, elle fera mieux, plus grand, elle mettra sur pied une politique de défense intégrant tous les pays arabes, le Machrek comme le Maghreb. Théoriquement, cette force commune à construire aura une vocation purement défensive. Elle n'est dirigée contre aucun Etat en particulier, a tenu à nous expliquer Nabil Al Arabi, le secrétaire général de la Ligue. C'est-à-dire que contrairement à ce que tout le monde pense, sa cible n'est pas l'Iran. Pour autant, elle est tenue de défendre chaque pays arabe contre toute attaque extérieure, que celle-ci soit le fait d'un Etat ou d'organisations terroristes. Or, en ce moment même, des membres de la Ligue sont en butte à des agressions terroristes. C'est le cas notamment de la Syrie, de l'Irak, et de la Libye. Imagine-t-on seulement cette force commune intervenir en Syrie contre l'Etat islamique et Jabhat Anosra ? A l'évidence, non. Pour l'Arabie saoudite et ses alliés du Golfe, l'ennemi principal en Syrie, ce ne sont pas les organisations jihadistes, mais le régime syrien. La seule action possible dans ce pays, de leur point de vue, devrait avoir pour objectif le renversement de Bachar Al Assad. Et si le régime syrien mérite la mort à leurs yeux, c'est seulement parce qu'il est l'allié de l'Iran, non pour ce qu'il fait subir à son peuple. Demain, Israël pourrait s'en prendre à un pays arabe, au Liban par exemple. Il pourrait aussi lancer une nouvelle offensive à Ghaza.

La force commune arabe, qu'on s'attelle déjà à mettre sur pied, interviendrait-elle alors contre lui ? Clairement non. Pour la bonne raison qu'Israël est un allié des monarchies du Golfe contre leur ennemi principal : l'Iran. Ces choix stratégiques ne sont pas seulement déjà arrêtés mais à la base du projet en question. Ils ne sont pas partagés par tous les pays arabes. Ni l'Algérie, ni l'Irak, ni a fortiori la Syrie, ni probablement le Liban, ni sans doute le Liban, ne s'y reconnaissent. Tous cependant n'ont pas voix au chapitre. C'est le cas de la Syrie, dont le siège est vide. On peut s'attendre toutefois à ce que l'Irak, et peut-être aussi le Liban, s'inscrivent en faux contre le projet, le faisant du même coup capoter, le principe d'unanimité étant encore en vigueur. Mais qu'en sera-t-il de l'Algérie ? Dirait-elle tout net ce qu'elle pense, ou se contentera-t-elle d'exprimer des réserves, comme elle en a ces derniers temps contracté l'habitude ? Affaire à suivre.

M. H.

Le département du Commerce lance une campagne «Consommons algérien»

## Promouvoir le produit national

■ Une campagne nationale dédiée à la promotion de la consommation des produits algériens sera lancée à compter du 26 avril 2015 en direction des ménages, des institutions publiques et autres agents économiques, en collaboration avec l'ensemble des entreprises locales de production.

Par Magda Malek

Celle-ci sera simultanément accompagnée par l'organisation, durant la période allant du 26 avril au 3 mai 2015, au niveau de l'ensemble des wilayas, d'une semaine de vulgarisation, de sensibilisation et de stimulation des citoyens et des producteurs pour les inciter à consommer les produits algériens. L'objectif visé à travers l'organisation de cette manifestation consiste, d'une part, à inciter le citoyen à consommer algérien et, d'autre part, à sensibiliser le producteur à offrir aux ménages un produit accessible et de qualité similaire à celui de l'importation avec comme priorité de promouvoir un véritable label algérien. Toutefois, la relance effective et durable de la consommation demeure subordonnée à l'engagement de mesures pratiques et pragmatiques susceptibles d'améliorer le taux de croissance de la production nationale et de permettre la satisfaction de la demande domestique au plan qualitatif, quantitatif et des prix, à savoir : l'amélioration de la qualité intrinsèque de la production nationale ainsi que de l'emballage ; le renforcement du dispositif de contrôle aux frontières des marchandises pour lutter efficacement contre les pratiques frauduleuses en matière de qualité et de la valeur ; l'allègement et l'assouplisse-

ment des procédures de création d'entreprises de production ; la définition des modalités pratiques pour le rétablissement du crédit à la consommation en direction des ménages et au profit de la production nationale ; la création, par la Banque d'Algérie, d'une centrale des risques pour éviter le surendettement des ménages ; l'encouragement des activités de montage à forte valeur ajoutée et des investissements directs ; la protection de certaines branches industrielles par l'intensification de la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, la contrefaçon et les activités informelles. Par ailleurs, et en matière d'assainissement et d'encadrement du commerce extérieur ainsi que de la protection de la production nationale, il a été procédé à l'amendement de la loi 03-04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises. Cet amendement institue un dispositif de licences d'importation et d'exportation de certains produits pour administrer les exceptions au principe de liberté du commerce, toujours consacré par ladite loi et ce, en relation avec les partenaires économiques et sociaux. Comme il vise également à mettre en place un cadre légal pour encadrer les



Ph/Le Jour

importations aux fins de permettre la mise en place de mesures de défenses commerciales, notamment les mesures de sauvegarde à travers les restrictions quantitatives pour faire face à des importations massives préjudiciables à la production nationale ou à des situations de déséquilibre de la balance de paiement. Le recours au dispositif de protection à travers les mesures de défenses commerciales, faut-il le souligner, demeure le seul

instrument universellement admis en matière de protection. C'est dans ce contexte que se situe l'action du ministère du Commerce portant sur l'organisation d'une journée d'information, le 26 avril courant, à l'hôtel El Aurassi. Le ministre du Commerce a appelé, à ce titre, l'ensemble des acteurs (autorités, entreprises et consommateurs) à s'impliquer dans la démarche du gouvernement visant à réduire la facture des

importations qui a augmenté d'une manière fulgurante à près de 60 milliards de dollars en 2014, et que la facture alimentaire avoisine les 10 milliards de dollars a marqué ce début de l'année 2015. Il rappellera la nécessité d'améliorer l'offre nationale en exportations hors hydrocarbures afin de mieux contribuer à la diversification de l'économie nationale.

M. M.

### Métro d'Alger

## La ligne Haï El Badr-El Harrach opérationnelle en juin

L'exploitation commerciale de l'extension du métro d'Alger de Haï El Badr à El Harrach sera effective en juin 2015, a annoncé le ministre des Transports, Amar Ghoul au cours d'une visite sur le site du chantier.

La mise en exploitation de cette nouvelle ligne permettra aux usagers de gagner beaucoup de temps. Au lieu de passer des heures et des heures dans les moyens de transport conventionnels et les embouteillages, les usagers de cette nouvelle ligne pourront parcourir la distance entre El Harrach et Tafourah en seulement quelques minutes. La station d'El Harrach va constituer un grand acquis pour les usagers et les visiteurs de la capitale. Les travaux de réalisation de cette ligne sont avancés à 95% dans les stations et à hauteur de 99% pour les tunnels et la pose des voies, ce qui «devrait permettre ensuite le début des essais techniques avant de passer à l'exploitation», a précisé le ministre des Transports, à la station d'El Harrach-centre. La station d'El Harrach sera donc une station multimodale et permettra aux voyageurs de

prendre d'autres moyens de transport pour rejoindre les lieux de leur destination. Il y aura d'autres projets pour que cette ligne soit dotée de parkings afin de décongestionner la circulation automobile», a promis Amar Ghoul auparavant. Grâce à ce genre d'infrastructures, les voyageurs pourront garer leur véhicule et prendre le métro. En plus du gain de temps, la circulation routière connaîtra une importante décongestion, notamment au centre-ville.

Le tronçon Haï El Badr-El Harrach, d'une longueur de 4 km, et dont le coût de réalisation est de 110 millions d'euros, est doté de 4 stations, à savoir Bachdjerrah 1, Bachdjerrah 2, El Harrach-Gare et El Harrach-Centre, équipées d'ascenseurs pour les personnes à capacité physique réduite, qui font défaut dans la première ligne.

Amar Ghoul a également souligné que l'extension d'El Harrach vers l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger sur 9 km avec 8 stations sera achevée en 2018, soit en même temps que le nouvel aéroport.

En plus de la station d'El Harrach, le ministre a visité le projet d'extension du lot Place des martyrs-Taleb Abderrahmane (Bab El Oued), alors que l'extension Grande Poste-place des Martyrs sera livrée en 2017.

Les travaux de la station de Aïn Naâdja ont atteint par ailleurs un taux de réalisation de 95%, le chantier devant être achevé en avril 2015, a été retardé, la ligne devant être opérationnelle en 2017.

Quant au projet Aïn Naadja-Baraki, les études sont terminées et «on est à la phase de préparation du lancement des travaux», a souligné Amar Ghoul, ministre des Transports.

Ces grands projets seront certainement d'un grand soulagement pour les millions de citoyens vivant à Alger. Des citoyens qui souffrent le martyre des transports et des embouteillages au quotidien. Il faudra, peut-être, attendre quelques années, mais ça vaut le coût.

Louiza Ait Ramdane

### Tizi-Ouzou

## Le centre anti-cancer mis en service avant la fin de l'année

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi Ouzou prévoit de mettre en service le Centre anticancer (CAC) de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou) avant la fin de l'année 2015.

L'annonce a été faite, mercredi dernier, par le directeur local

du secteur de la santé, Mustapha Gaceb, en marge des journées portes ouvertes sur le cancer organisées à l'annexe de la maison de la culture Mouloud-Mammeri d'Azazga.

Selon les explications fournies par le même responsable, les travaux de réalisation de ce centre ont atteint un taux de 60 à

65%, soutenant que l'entreprise portugaise en charge du projet, Abrantina Constructura, s'est engagée à renforcer le chantier pour élever la cadence des travaux de réalisation et le livrer dans les délais annoncés.

Il est utile de rappeler que le projet du CAC de Draa Ben Khedda, d'une capacité de 140

lits, lancé en travaux le 15 mai 2009 pour un délai de réalisation de 19 mois, accuse un énorme retard pour diverses raisons. Un retard qui a engendré une réévaluation du montant du projet pour dépasser aujourd'hui les 4 milliards de dinars.

Hamid M.

### 3 000 litres de carburant récupérés à Tlemcen Saisie de quatre véhicules sans immatriculation

LES ÉLÉMENTS des garde-frontières de Bab El-Asa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi, durant les dernières 48 heures, quatre véhicules sans immatriculation et une quantité de 3 000 litres de carburant destinée à la contrebande, indique vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, les éléments des gardes-frontières de Bab El-Asa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) ont saisi, le 22 avril 2015, quatre véhicules sans immatriculation et une quantité de 3 000 litres de carburant destinée à la contrebande», précise la même source. «De même, les éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont saisi une quantité de 13,8 kilogrammes de kif traité dissimulée dans un véhicule touristique», ajoute le communiqué. **Kheili O.**

## Coopération euro-med Identification de 4 projets innovants d'agro-industrie

QUATRE projets algériens portant sur la valorisation industrielle de produits agricoles ont été identifiés par le consortium chargé d'exécuter le Programme de coopération euro-méditerranéenne (Cinea), a indiqué jeudi à Alger Ali Ferrah, chercheur à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (Inraa). Ces projets innovants ont été identifiés dans le cadre du 2<sup>e</sup> forum «Recherche industrie» organisé par l'Inraa dans le cadre de la mise en œuvre du projet Cinea par un consortium constitué de six pays, dont l'Algérie, représentés par 11 institutions de recherche. Le premier projet concerne l'économie de l'eau et porte sur l'application de techniques permettant d'économiser cette ressource et d'utiliser moins de fertilisants chimiques, a expliqué M. Ferrah à l'APS, en marge de la clôture de ce forum de trois jours auquel ont pris part des chercheurs et des opérateurs algériens et maghrébins. Le deuxième projet a été proposé par une entreprise algérienne et porte sur la valorisation du safran étant donné les vertus multiples de cette plante. Le troisième concerne la qualité intégrée des blés. «C'est une problématique formulée par des industriels algériens qui ont besoin d'un blé de qualité ayant les spécificités nécessaires pour fabriquer des pâtes alimentaires», a-t-on souligné. Ces producteurs qui sont contraints d'importer ce blé de plusieurs pays pour satisfaire leurs besoins sollicitent les chercheurs, dans le cadre du projet Cinea, pour trouver des solutions permettant de produire localement ces variétés de blé recherchées. Le quatrième projet concerne la valorisation du lentisque, un arbuste possédant plusieurs vertus, dans le domaine de l'agroalimentaire, du cosmétique et de la santé. Le consortium avait organisé son premier forum à Paris durant lequel avaient été identifiés trois projets relatifs à la valorisation de la datte, du caroubier et de l'huile d'olive. Ces produits sont communs aux trois pays de la rive sud de la Méditerranée membres du consortium, à savoir, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. «Mais ces projets vont servir tous les partenaires du consortium», a précisé M. Ferrah. «Ces forums sont en quelque sorte des incubateurs de projets car l'objectif est de transformer ces projets en start-up innovantes», a indiqué ce chercheur, soulignant la nécessité de travailler en réseau afin de tirer profit des expériences des autres pays et permettre le transfert de technologie. Formulés par des opérateurs économiques et des coopératives agricoles, ces projets sont prêts à être financés par des bailleurs de fonds et des financements privés. Financé par la Commission européenne, le projet Cinea a pour objectif de promouvoir la coopération euro-méditerranéenne pour le renforcement de l'exploitation de l'innovation dans le domaine agroalimentaire. Ce projet vise notamment la création d'un réseau de recherche dans l'industrie et le transfert technologique pour arriver à une agriculture durable et une agro-industrie compétitive et soutenir l'innovation pour renforcer les échanges entre la recherche et le secteur industriel.

F.P.

Le FCE a reçu quatre ambassadeurs en audience

# Cap sur le partenariat entre entreprises algériennes et étrangères

Le partenariat entre les entreprises algériennes et étrangères était au centre des discussions entre le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, et les ambassadeurs d'Allemagne, de Grande-Bretagne et de Suisse en Algérie, a indiqué l'organisation patronale jeudi dans un communiqué.



Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE)

Par Malek L.

Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Gotz Lingenthal, M. Haddad a souligné l'intérêt des entreprises algériennes pour le savoir-faire allemand et qui «espèrent conclure des partenariats gagnant-gagnant», souligne le document. Considérant que l'Allemagne représente avec son industrie diversifiée un «exemple» à suivre pour l'Algérie, le président du FCE a insisté, dans ce sens, que le forum était «prêt à jouer le rôle d'intermédiaire et œuvre à intensifier la coopération économique

entre les deux pays». Pour sa part, M. Lingenthal a souligné l'existence d'une volonté politique des deux pays pour améliorer la coopération économique, rappelant que les relations économiques bilatérales ont enregistré une «avancée considérable» depuis la création, sous l'impulsion de la Chancelière Angela Merkel et le président de la République Abdelaziz Bouteflika, d'une commission mixte qui se réunit régulièrement. Il a annoncé, à cette occasion, la visite en Algérie, du 11 au 13 mai prochain, du président de la Chambre arabo-allemande du commerce et d'industrie, Peter Ramsauer, qui sera

accompagné d'une délégation composée d'une quinzaine de chefs d'entreprise. Par ailleurs, lors de son entrevue avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Andrew Noble, M. Haddad a assuré que la Grande-Bretagne est un partenaire «important» pour l'Algérie, en réitérant la disponibilité du FCE à accompagner les entreprises britanniques qui souhaitent investir en Algérie. Il a indiqué que les secteurs de coopération, entre les deux pays, sont multiples, tels que les finances où l'Algérie a besoin du savoir-faire britannique, la formation, l'agriculture et la sous-traitance. Le diplomate britannique a relevé, pour sa part, que «les

entreprises anglaises méconnaissent le marché algérien et les opportunités qu'il recèle», et c'est pourquoi les deux parties ont plaidé pour la nécessité de renforcer les relations économiques entre les deux pays, notamment entre PME, selon le FCE. Avec l'ambassadeur de Suisse, Berset Kohen Muriel, l'accent a été mis sur le rapprochement entre les entreprises algériennes et suisses connues pour leur savoir-faire dans certains secteurs tels que l'agroalimentaire et les biens d'équipement et sur l'amélioration de la coopération via l'intensification des rencontres économiques.

M. L./APS

Valorisation du produit agricole

## L'augmentation de la production exigée

Les participants à une conférence sur la valorisation du produit agricole comme facteur de promotion de l'industrie agroalimentaire ont affirmé, jeudi à Tlemcen, que la concrétisation du slogan «Consommons algérien» exige impérativement l'augmentation, la diversification et la promotion de la production agricole. Le président de la Fondation «Filaha innove», initiatrice de cette rencontre en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie «Tafna» de Tlemcen, Amine Bensmane a indiqué que tous les facteurs (des cadres compétents, de vastes superficies agricoles, de l'eau, ...) sont réunis pour relever ce défi, ajoutant que le produit agricole algérien se caractérise par sa qualité bio, qui le rend très prisé par les consommateurs en Algérie et à l'étranger. Le même responsable a rappelé, au passage, l'intérêt accordé à ce secteur par les pouvoirs publics à travers des programmes de

développement, des mesures de soutien aux investisseurs, leur accompagnement dans l'amélioration de la production, citant toutefois certaines lacunes et dysfonctionnements qui caractérisent toutes les filières agricoles et le manque de coordination entre les branches professionnelles (agriculture, élevage, aviculture et agroalimentaire). Le président du Conseil professionnel du lait, Mahmoud Benchechor, a mis l'accent sur les possibilités de l'Algérie pour réaliser cet objectif qui est de consommer algérien en assurant l'autosuffisance, tout en notant que ces moyens sont inexploités «ce qui nous pousse à l'importation pour combler toute pénurie». En matière de lait et dérivés, la production nationale a atteint 3,5 milliards de litres de lait par an pour satisfaire 78% des besoins nationaux estimés à 5 milliards de litres. La différence est donc importée de l'étranger, a signalé M. Benchechor, ajoutant

que ce déficit peut être comblé par l'intensification de la culture fourragère dont le maïs. Après avoir présenté un aperçu sur le Salon international de la production, du matériel agricole et de l'industrie agroalimentaire prévu du 14 au 17 mai prochain au Palais des expositions d'Alger, M. Bensmane a abordé le rôle et l'activité de la Fondation «Filaha innove», qui constitue un espace de consultation, de réflexion et de communication et ses objectifs pour améliorer le produit agricole. Cette rencontre a enregistré la présence d'opérateurs privés du secteur agricole et des représentants d'instances intéressées par l'agriculture. Le débat a permis aux intervenants de soulever leurs préoccupations au sujet de l'investissement et du manque de main-d'œuvre dans les champs agricoles, notamment dans la partie ouest de la wilaya de Tlemcen.

Salem K./APS

## Chlef

# 380 postes budgétaires dans le secteur de l'Education

■ Le secteur de l'Education nationale dans la wilaya de Chlef, offre trois cent quatre vingt nouveaux postes budgétaires au titre d'un concours sur titre englobant les trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du secteur.

Par Ahmed Ouali

«La direction de l'Education de la wilaya a entamé mercredi la réception des dossiers de candidature pour ce concours de recrutement, qui se poursuivra jusqu'au 12 mai prochain», a-t-on ajouté de même source, signalant l'affichage, au profit des concernés, de toutes les informations relatives au nombre de postes ouverts dans chaque palier, de même que les spécialités à pourvoir. La plus grande partie

de ces postes revient au cycle primaire avec 190 postes offerts pour les langues arabe et française, alors que le cycle moyen a été destinataire de 185 postes.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la wilaya de Chlef prévoit l'accueil de près de 145 000 nouveaux élèves dans les classes de première année primaire, un effectif en hausse comparativement à l'année scolaire 2014-2015, qui a enregistré 120 000 nouveaux inscrits dans le cycle primaire, a indiqué,



pour sa part, le chef du service concours et scolarité, Djamel Benfreh. Il a également fait part d'une prévision d'accueil de près de 17 000 élèves en classes préparatoires, dont les inscriptions ont été entamées depuis le début du mois courant jusqu'à la rentrée scolaire prochaine, a-t-il informé. Des

classes seront ouvertes, durant la prochaine rentrée aux enfants aux besoins spécifiques, dont les autistes, en coordination avec la direction de l'Action sociale, a-t-il ajouté, signalant l'ouverture programmée de trois nouvelles écoles primaires, attendues à la réception en septembre prochain.

## Skikda

## Onze nouveaux lycées pour diminuer la surcharge des classes

Le secteur de l'Education a bénéficié, dans la wilaya de Skikda, de onze nouveaux lycées destinés à diminuer le problème de surcharge de classes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Education. La répartition de ces projets à travers les communes a été effectuée par la direction du secteur en coordination avec les directions des équipements publics et de la planification et du suivi du budget, a précisé le responsable de la cellule de communica-

tion, Sadek Hefaidia. Deux autres lycées en réalisation dans les communes d'Oum Toub et de Mjzez Edchich, d'une capacité de 1 000 places chacun, seront réceptionnés «avant la prochaine rentrée scolaire», a fait savoir le même responsable. Huit autres établissements d'enseignement secondaire sont également en cours de réalisation dans les communes de Filfila, de Collo, d'Azzaba, de Zerdaza, d'Oued Zhou, de Beni Zid, d'El Marsa et d'Ain Bouziane, a

encore ajouté la même source, soulignant que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces projets est «entre 30 et plus de 60 pour cent». Par ailleurs, plusieurs collèges d'enseignement moyen (CEL) ont été également lancés en construction dans les localités de Filfila, d'Oum Toub, de Collo, d'El Harrouch, de Tamalous, de Salah Bouchaour, de Ramdane Djamel et de Hammadi Krouma, selon M. Hefaidia. L.B.

## Ressources en eau à Ain Defla

## Hocine Necib inspecte plusieurs projets

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a inspecté, jeudi à Ain Defla, plusieurs projets de développement relatifs au secteur, lors de sa visite de travail dans la wilaya. Dans la commune d'El Mayene, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet d'approvisionnement en eau potable de plusieurs zones rurales à partir du barrage de Oued Tighzal. Une enveloppe de 350 millions DA est allouée à ce projet, selon les responsables locaux du secteur.

Outre l'alimentation en AEP, ce projet contribuera à la fixation de la population dans leurs régions d'origine, de même qu'il permettra d'améliorer la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), selon les mêmes responsables. Dans la commune de Sidi Lakhdar, le ministre a suivi un exposé sur le projet de protection de cette ville des inondations, dotée d'un canal en béton de 2 330 mètres linéaires, et dont la mise en exécution nécessitera la mobilisation de plus de 234 mil-

lions DA. M. Necib a, à ce propos, mis l'accent sur la nécessité d'opter pour des solutions qui «s'inscrivent dans la durée», appelant à bannir les solutions de «replâtrage» dans le traitement de cette question.

A Rouina, le ministre a mis en service le réseau d'alimentation en AEP des habitants des communes d'El Attaf, El Abadia, Zedine, Bourached et El Mayenne à partir du barrage de Ouled Mellouk. Ce projet, dont la concrétisation a nécessité une enveloppe financière de 5

milliards DA est doté d'une station de traitement d'une capacité de 500 l/s (soit 43 200 m<sup>3</sup>/j), d'une station de pompage principale (500 l/s), de 5 stations de reprise, d'une barge flottante ainsi que de 9 réservoirs dont 4 sont situés dans la station de traitement. Une population de 17 400 habitants profitera de cette mise en alimentation en AEP, a-t-on expliqué au ministre, signalant que la population desservie serait de l'ordre de 247 000 à l'horizon 2030.

Farid K.

## El-Bayadh

## Les marchés aux bestiaux retrouvent leurs activités après 15 jours de fermeture

Les marchés aux bestiaux dans la wilaya d'El-Bayadh ont retrouvé jeudi leurs activités habituelles, après une fermeture de 15 jours, à titre préventif, décidée par les pouvoirs publics après avoir décelé des foyers de fièvre aphteuse dans la wilaya. La réouverture de ces marchés intervient sur décision de la wilaya, après avoir constaté une avancée dans la campagne de vaccination qui a touché jusque-là 80 pour cent

du cheptel bovin, a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya, Ramdane Haimoudi. L'opération, pour laquelle ont été mobilisées 13 équipes vétérinaires, se poursuit à travers la wilaya, a-t-il ajouté. La décision de réouverture de ces marchés aux bestiaux a été favorablement accueillie par les éleveurs, car constituant pour les éleveurs le principal espace de négoce du cheptel à même d'assurer les ressources

nécessaires à la pérennité de leur activité, ont confié certains d'entre eux à l'APS. Les services de la wilaya avaient recouru à la fermeture temporaire des marchés aux bestiaux, à la suite de la détection de 34 foyers de fièvre aphteuse à travers 13 des 22 communes de la wilaya d'El-Bayadh, selon le responsable de l'inspection vétérinaire de la wilaya, Saâd Houari.

F.T.

## In-Salah Extension des superficies irriguées sous pivots

DES OPÉRATIONS visant à élargir les superficies agricoles irriguées sous pivots sont en cours d'exécution à travers la daïra d'In-Salah (Tamanrasset), a-t-on appris jeudi auprès des responsables locaux du secteur agricole. Les services agricoles prévoient un accroissement des productions agricoles, grâce à l'extension de la pratique de ce mode d'irrigation, notamment au niveau des communes d'In-Salah et de Foggaret-Ezzoua, a précisé à l'APS le délégué de l'agriculture à la daïra Boudjernaâ Cherouil. Comme première phase du programme d'extension de cette technique sur une superficie de 10 000 hectares, des équipements d'irrigation sous pivots ont été déjà installés sur une surface de 160 hectares réservée à la céréaliiculture et la maïsiculture, en vue de réaliser une production annuelle avoisinant les 2 000 qx de différentes variétés de blé et 2 500 qx de maïs, a-t-il expliqué. Une surface de 90 hectares sera consacrée aux cultures maraichères, avec utilisation du même procédé d'irrigation, pour atteindre un rendement annuel de 600 qx de pomme de terre à l'hectare. Un autre projet a été retenu, en parallèle, et porte sur l'acquisition de 800 à 1 000 vaches laitières pour produire plus de 160 000 litres/an de lait, selon le même responsable. Les agriculteurs vont bénéficier, à la faveur des facilitations accordées par les services techniques, d'autres opérations pour booster l'activité agricole dans la région, à l'instar de l'acquisition de 120 pompes hydrauliques, 120 transformateurs électriques et 1 200 asperseurs, outre le fonçage de 120 puits de 150 mètres de profondeur, a fait savoir le même responsable.

A.P./APS

## Djelfa 360 millions DA pour le rééquipement d'établissements juvéniles

UNE ENVELOPPE de 360 millions DA a été dégagée pour l'entretien et le rééquipement d'établissements de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris jeudi du responsable local du secteur. Le montant, dégagé au titre du programme complémentaire 2014 de la wilaya, est affecté à la réalisation de trois opérations, a indiqué le DJ S Azeddine Bentorki. La première opération, dotée d'une enveloppe de 100 millions DA, vise, a-t-il dit, la réalisation de travaux d'entretien dans des structures réservées aux jeunes implantées dans les différentes communes, dont des maisons de jeunes, des salles spécialisées, des complexes de proximité et des auberges. La deuxième opération, d'un coût de 200 millions DA, cible l'entretien et le rééquipement d'établissements sportifs, dont le complexe sportif du chef-lieu de wilaya, des salles de sport et des piscines, a ajouté ce responsable, alors que 60 millions DA ont été destinés à l'équipement de structures juvéniles et sportives. Le lancement des opérations d'entretien et de rééquipement est prévu vers la «fin du mois de juin prochain», est-il signalé de même source.

R.R.



Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

# Un député français interpelle Laurent Fabius

■ Un député français a interpellé son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, sur la nécessité pour la France d'appuyer toute initiative visant un règlement politique «rapide» du conflit sahraoui à travers l'application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans une question écrite adressée au chef de la diplomatie française et publiée mardi au JO français, le député de la Meurthe-et-Moselle à l'Assemblée française, Hervé Féron, a souhaité «connaître les intentions» du gouvernement français s'agissant de la question sahraouie. Plaidant ainsi pour une application «une fois pour toutes du droit des Sahraouis à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'ONU depuis plusieurs dizaines d'années», le député du Parti Socialiste (PS) a rappelé la résolution 690 du 29 avril 1991 du Conseil de sécurité, portant création de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). Il a souligné, à ce propos, la revendication depuis quelques années du Front Polisario relative à l'élargissement des prérogatives de la mission onusienne à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Il s'est réitéré, dans ce sens, à la demande du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son rapport d'avril 2013 quant à «une surveillance indépendante, impartiale, complète et constante» de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés. «Mais il s'agit pour le Conseil de sécurité d'avancer dans le processus de négociation actuellement enlisé, plus de vingt ans après la création de la Minurso», a poursuivi M. Féron, rappelant l'adoption, le 27 mars dernier, de la résolution du Conseil de paix



PH. : DR

et de sécurité de l'Union africaine (UA) réaffirmant l'engagement de l'organisation panafricaine en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. De même que ladite résolution pressait les Nations unies de «prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre rapidement un référendum d'autodétermination», a-t-il noté, faisant remarquer, par ailleurs, la «réserve» observée par les autorités françaises en déclinant l'invitation marocaine de prendre part au Forum de Crans Montana, organisé en mars dernier dans la ville occupée de Dakhla. Un territoire «où la souveraineté marocaine n'est reconnue par aucun membre de la communauté internationale et considéré actuellement par les Nations unies comme étant non-autonome», a conclu le parlementaire socialiste.

## Le Front Polisario va revoir sa coopération avec la Minurso

Le Coordonnateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khadad, a déclaré que le Front Polisario va revoir sa coopération avec la Minurso en cas où elle n'arrivera pas à remplir sa mission principale à savoir l'organisation d'un référendum libre, juste et impartial au Sahara occidental. «Abandonner cet objectif, va imposer au Front Polisario de revoir sa coopération avec la Minurso», a indiqué le diplomate sahraoui dans une déclaration à une agence de presse étrangère rapportée jeudi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), soulignant que «le Front Polisario ne peut pas

accepter que cette mission se déplace dans les territoires sahraouis comme s'il s'agissait de territoires marocains». M. Khadad a exprimé les préoccupations de la partie sahraouie «au cas où l'ONU n'arrive pas à remplir ses engagements d'organiser un référendum sous la pression du régime marocain», réitérant l'appel du Front Polisario d'élargir le mandat de la Minurso au contrôle et à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental. Le secrétaire général de l'ONU avait indiqué dans son rapport 2014 à la communauté internationale que s'il n'y a aucun progrès avant la mi-avril 2015, le moment sera venu d'inviter les membres du Conseil à réexaminer complètement le cadre qu'il a fixé en avril 2007 pour le processus de négociation. R.A./SPS

## Libye

# Plus d'un demi-million de déplacés depuis 2014 à cause des violences

Plus de 500 000 personnes ont été déplacées depuis mai 2014 par les violences en Libye, a rapporté jeudi le Croissant-Rouge libyen. «L'escalade de la violence armée en Libye a chassé de chez elles plus d'un demi-million de personnes entre le 14 mai 2014 et début avril 2015», précise un nouveau rapport du Croissant-Rouge libyen. La capitale Tripoli a reçu le plus important contingent de déplacés, avec plus de 126 000 personnes, tandis que 110 000 ont été enregistrées à Benghazi (Est), la deuxième ville du pays, est-il précisé. Ces chiffres sont les premiers publiés par une source libyenne, mais ne prennent pas en compte les déplacés ayant trouvé refuge chez des proches plutôt que dans des écoles ou des camps, a déclaré un militant local cité par l'AFP. Selon le Croissant-Rouge, les violences principales se déroulent à «Benghazi, dans l'ouest et le centre du pays, ainsi qu'à Derna (est)».

Le rapport ne mentionne pas les per-

sonnes ayant fui le pays, alors que le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (Unhcr) a estimé leur nombre à quelque 100 000 personnes. Livrée aux milices depuis la chute de l'ancien régime en 2011, la Libye a plongé dans la violence et le chaos politique. Elle est désormais dotée de deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un installé à Tripoli et proche de la coalition de milices Fajr Libya et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk (est).

## Un producteur de télévision retrouvé mort dans son bureau à Benghazi

Un jeune producteur de télévision libyen, Mouftah al-Qatrani, a été assassiné mercredi d'une balle dans la tête dans son lieu de travail, a indiqué un responsable du ministère de l'Intérieur. Al-Qatrani, directeur de la société privée de production Al-Anouar,

avait fourni aux chaînes locales de nombreuses images des affrontements entre armée et milices à Benghazi. «Des amis du producteur qui lui rendaient visite dans son bureau l'ont retrouvé sur sa chaise (...) tué d'une balle dans la tête», a confié le même responsable, en faisant état de l'ouverture d'une enquête. Il s'agit de la première attaque du genre depuis la campagne militaire lancée en mai dernier par l'homme fort de l'armée libyenne, Khalifa Haftar, pour reprendre Benghazi aux milices qui contrôlent en partie la ville. Le général Haftar avait assuré mi-mars qu'il reprendrait le contrôle de Benghazi d'ici un mois. Livrée aux milices depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est dotée de deux gouvernements et Parlements rivaux, l'un à Tripoli sous la coupe d'une coalition de milices appelée Fajr Libya, et l'autre dans l'est du pays reconnu par la communauté internationale. Salim O./ APS

## Tunisie Des ONG préoccupées par la situation des droits de l'homme au Maroc

DES ORGANISATIONS et associations tunisiennes de défense des droits de l'homme ont exprimé leur «grande préoccupation» face aux violations et l'«usage excessif de la force» exercés par les autorités marocaines contre des militants pour «la liberté d'expression» et le «rassemblement pacifique» au Maroc. Un appel à la cessation des violations des droits de l'homme a été lancé par la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH), le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), le Forum des droits économiques et sociaux tunisiens (FTDES), et Vigilance, une association pour la démocratie et l'Etat civil. «Les forces de l'ordre public marocaines ont fait usage de violence excessive contre une manifestation pacifique, à laquelle a appelé le Réseau démocratique pour la solidarité avec les peuples, en solidarité avec le peuple yéménite», a indiqué le communiqué conjoint signé par les quatre organisations. Des dizaines de manifestants ont fait l'objet de répression violente dont l'ancien responsable de la Coordination maghrébine pour les droits de l'homme, militant et syndicaliste pour les droits de l'homme, Abdelhamid Amine, la militante marocaine, Fatima El-Nouhi, le président de l'instance marocaine des droits humains, Mohamed El-Nouhi et le président de l'association marocaine des droits humains, Ahmed El-Haedj, ainsi que d'autres militants. Le communiqué a fait également état de l'«arrestation du journaliste et membre de l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation, Hichem Mansouri, le 17 mars 2015, lorsque des hommes habillés en civil ont fait irruption dans son domicile...».

Cette violation du domicile du journaliste a été fortement dénoncée par les organisations des droits humains à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc et qualifiée d'«acte malveillant visant à discréditer le journaliste et à le faire taire». L'ancien président de l'Association marocaine des droits de l'homme, Abderrahmane Amrou, a lui aussi été pris pour cible le 25 mars, ont rappelé les organisations tunisiennes. Dans ce contexte, les ONG ont appelé les autorités marocaines à «cesser de violer les droits de l'homme et les libertés publiques», exprimant leur entière solidarité avec toutes les victimes d'abus. Que cela, ont-elles souligné, «ne brisera pas la détermination des militants au Maroc à concrétiser les aspirations du peuple marocain à la liberté, la démocratie et la justice». Les organisations ont, à cette occasion, lancé un appel à toutes les ONG de défense des droits de l'homme dans les pays du Maghreb et à travers le monde, à «soutenir le peuple marocain dans sa lutte contre les atteintes dont il est victime».

Lamia F. /Agence



Arménie

# Commémoration dans l'émotion du génocide de 1915

■ Les Arméniens commémoraient hier le génocide perpétré en 1915 par les Turcs ottomans contre leurs ancêtres au cours d'un hommage solennel qui a notamment rassemblé à Erevan Vladimir Poutine et François Hollande, le président français appelant la Turquie à reconnaître le génocide arménien.

Par Ali O.

Des manifestations ou rassemblements à la mémoire des victimes se sont également déroulés dans plusieurs capitales et grandes villes du monde, y compris à Istanbul où une centaine de personnes se sont symboliquement réunies devant l'ancienne prison, où furent détenus les premiers Arméniens arrêtés le 24 avril 1915 lors de l'opération considérée comme le coup d'envoi des massacres. Lors d'un discours, François Hollande, chef du premier grand État européen à avoir reconnu le génocide arménien en 2001, a appelé la Turquie à enfin reconnaître le caractère génocidaire des massacres de 1915.

«Il y a en Turquie des mots, et des mots importants, qui ont déjà été prononcés mais d'autres sont encore attendus pour que le partage du chagrin puisse devenir le partage d'un destin», a affirmé Hollande devant les délégations de près de 60 pays réunis à Erevan au Mémorial aux victimes du génocide. «Je m'incline devant la mémoire des victimes et je viens dire à mes amis arméniens que nous n'oublierons jamais les tragédies que votre peuple a traversées», a ajouté le président français. Vladimir Poutine a pour sa part déclaré que «rien ne peut justifier des massacres de masse» et que le peuple russe «se recueillait aux côtés du peuple arménien», avant de dénoncer la montée des «nationalismes radicaux» dans une référence à peine voilée à l'Ukraine. Plus tôt dans la journée, le président arménien Serge Sarkissian avait «remercié» les dirigeants étrangers venus prendre part aux commémorations, pro-



PH. D. R.

mettant que «rien ne sera oublié». «Nous nous souvenons et nous exigeons» la reconnaissance du caractère génocidaire des massacres perpétrés par les Turcs ottomans, a ajouté le chef de l'État arménien. Après la cérémonie officielle, des centaines de milliers d'Arméniens ont participé à une procession au Mémorial du génocide, l'endroit le plus visité du pays, pour y déposer bougies et fleurs près de la flamme éternelle.

Des cérémonies commémoratives organisées par de nombreuses diasporas arméniennes auront également lieu de Los Angeles à Stockholm, en passant par Paris et Beyrouth. En Iran, plus d'un millier de personnes ont protesté hier devant l'ambassade turque à Téhéran pour demander la reconnaissance du génocide, tandis que près de 500 personnes se sont rassemblées pour une messe à Jérusalem avant d'aller protester aux cris de «Honte à la Turquie» devant le consulat turc.

Les Arméniens estiment qu'un million et demi des leurs ont été

tués de manière systématique entre 1915 et 1917, pendant les dernières années de l'Empire ottoman, et une vingtaine de pays, parmi lesquels la France et la Russie, ont reconnu qu'il s'agissait d'un génocide. La Turquie récusait ce terme et évoque pour sa part une guerre civile en Anatolie, doublée d'une famine, dans laquelle 300 000 à 500 000 Arméniens et autant de Turcs ont trouvé la mort. Ces cérémonies interviennent au lendemain de la canonisation par l'Église arménienne des 1,5 million de morts dans ces massacres,

pendant la plus importante canonisation en nombre jamais décidée par une Église chrétienne.

L'Allemagne, par la voix de son président Joachim Gauck, a reconnu jeudi soir pour la première fois le génocide arménien, soulignant sa «coresponsabilité» dans ce crime attribué à son allié ottoman pendant la Première Guerre mondiale. Le président américain Barack Obama ne s'est de son côté risqué jeudi qu'à évoquer un «terrible carnage» dans un communiqué aux mots soigneusement choisis, évitant d'employer le mot

«génocide». Ces derniers jours, le gouvernement turc avait été très irrité par les déclarations du pape François, qui a prononcé pour la première fois le mot de «génocide» des Arméniens, et par le Parlement européen qui a demandé à la Turquie de le reconnaître. L'Arménie, ex-République soviétique, et sa nombreuse diaspora à travers le monde luttent depuis des décennies pour que les massacres perpétrés par les forces ottomanes entre 1915 et 1917 soient reconnus en tant que génocide. La Turquie moderne, héritière de l'Empire ottoman, rejette catégoriquement ce terme. Toutefois en avril 2014, Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre, avait fait un geste inédit, en présentant ses condoléances pour les victimes arméniennes de 1915, sans pour autant cesser de contester toute volonté d'extermination. La Turquie célèbre pour sa part en grande pompe le 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Gallipoli, un épisode meurtrier de la Première Guerre mondiale. L'anniversaire du début historique des combats devrait être le 25 avril, soit samedi, mais les autorités ont avancé les cérémonies d'une journée, obligeant certains chefs d'État ou de gouvernement à choisir entre Gallipoli et le génocide arménien. A. O.

Yémen

## Poursuite des raids, les navires iraniens font demi-tour

La coalition arabe menée par l'Arabie Saoudite a de nouveau frappé hier la rébellion chiite dans le sud du Yémen, pays au large duquel des navires iraniens soupçonnés par les États-Unis de transporter des armes à destination des insurgés a fait demi-tour.

Le conflit qui fait rage depuis un mois entre les rebelles chiites Houthis et les partisans du président yéménite en exil n'épargne pas les enfants, a indiqué l'ONU, qui a affirmé que 115 d'entre eux avaient péri dans les hostilités depuis le 26 mars.

La coalition a lancé à cette date des raids aériens pour soutenir les partisans du président Abd Rabbou Mansour Hadi et contrer les Houthis, qui menacent de prendre le pouvoir dans ce pays pauvre de la péninsule arabique.

L'Iran chiite est accusé de soutenir militairement les rebelles mais Téhéran dément, assurant ne fournir qu'une aide humanitaire.

Douze navires américains, dont le porte-avions Roosevelt, croisent actuellement non loin des côtes yéménites, sous blocus maritime, notamment pour faire respecter l'embargo sur les armes destinées aux Houthis voté il y a dix jours par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Même si les neuf bateaux iraniens, dont deux armés, qui faisaient cap sur le Yémen ont changé de direction selon des responsables américains, la marine des États-Unis reste en alerte et «surveille de très près» ce convoi, a indiqué l'un d'eux.

Les Houthis ont pris la capitale Sanaâ (nord) en janvier et sont

ensuite descendus vers le sud du pays, jusqu'à entrer dans Aden, la grande ville du Sud, où le président Hadi s'était réfugié avant de s'exiler vers l'Arabie Saoudite comme le reste du gouvernement.

A Genève, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a indiqué hier qu'«au moins 115 (enfants) ont été tués et 172 mutilés» selon un bilan arrêté au 20 avril. D'après l'agence onusienne, plus de la moitié ont été tués lors de bombardements aériens.

Le bilan réel est sûrement plus élevé car des vérifications sont encore en cours, a assuré l'Unicef, qui a aussi expliqué qu'une centaine d'enfants avaient été recrutés par les groupes armés.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait fait état jeudi d'un bilan global de 1 080 morts et 4 352 blessés - civils et militaires - depuis le 19 mars.

«Le prix à payer par les civils est immense», dénonçait jeudi depuis Genève le coordinateur humanitaire de l'ONU au Yémen, qui espérait pouvoir redéployer «ces prochains jours» dans le pays le personnel étranger évacué au début des hostilités.

De son côté, le Programme alimentaire mondial (PAM) espère venir en aide à 2,5 millions de personnes dans le pays entre mai et juillet. Le manque de carburant pourrait toutefois mettre à mal ces opérations.

Malgré l'annonce mardi par Riyad de l'arrêt des raids aériens intensifs de son opération «Tempête décisive», la coalition a

poursuivi ses bombardements sur des positions des rebelles et de leurs alliés.

En inaugurant une nouvelle phase de son intervention, baptisée «Redonner l'espoir», censée permettre la reprise du processus politique et la fourniture d'une aide humanitaire, l'Arabie Saoudite s'était laissée la possibilité de continuer à bombarder la rébellion en cas de «geste agressif».

Dans la nuit de jeudi à hier, des raids ont ciblé un camp militaire d'une unité favorable aux rebelles, près de Taëz (sud-ouest), selon des habitants.

Des positions rebelles ont été bombardées et des affrontements ont eu lieu à Aden jusqu'à l'aube, ont indiqué à l'AFP des combattants pro-Hadi. Raids et heurts nocturnes ont également eu lieu dans la province orientale de Marib, selon des résidents.

Aucun bilan de ces violences n'était disponible hier matin.

Alors que les conditions sur le terrain semblent encore loin de permettre la reprise du dialogue politique entre les factions yéménites, selon des experts, l'ONU a désigné jeudi un nouveau médiateur pour succéder à Jamal Benomar, qui a démissionné.

La nomination du diplomate mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed deviendra effective lundi si aucun pays membre du Conseil de sécurité ne s'y oppose.

Les rebelles chiites ne veulent toutefois pas entendre parler de reprise des pourparlers sous l'égide des Nations unies tant que les raids aériens se poursuivent.



## Points chauds

Génocide

Par Fouzia Mahmoudi

Si il y a un sujet qui met d'accord le PS comme l'UMP, c'est le génocide arménien que les deux formations politiques ont décidé de sacraliser en faisant des lois mémorielles qui ont mis Ankara en furie. Les Turcs ayant toujours refusé de reconnaître ce génocide qui, s'il n'a jamais été commis, impute estiment-ils à l'empire Ottoman et non à la République de Turquie. Mais la France d'abord, suivie depuis quelques jours par une partie de l'Union européenne a mis en place tout un attirail légal pour protéger la dénomination du génocide arménien, dont la négation peut désormais conduire en prison. Le président français François Hollande a une nouvelle fois appelé hier à demi-mot la Turquie à reconnaître le génocide arménien lors de cérémonies à Erevan marquant le centenaire du déclenchement des massacres perpétrés par les Turcs ottomans en 1915, lançant aussi un appel en faveur des chrétiens d'Orient. «Il y a en Turquie des mots, et des mots importants, qui ont déjà été prononcés, mais d'autres sont encore attendus pour que le partage du chagrin puisse devenir le partage d'un destin», a-t-il lancé lors d'émouvantes et solennelles cérémonies au Memorial du génocide, sur les hauteurs d'Erevan. Faisant de ce centenaire «un appel à la paix et à la réconciliation», François Hollande a ainsi souhaité que «la frontière entre la Turquie et l'Arménie puisse se rouvrir prochainement». En janvier 2014, le président turc Recep Tayyip Erdogan, alors Premier ministre, avait fait un geste inattendu, présentant les condoléances de son pays «aux petits-enfants des Arméniens tués en 1915». Mais l'Arménie avait rejeté ces condoléances, réclamant reconnaissance du génocide et le repentir. Et un an plus tard, François Hollande avait déjà appelé la Turquie à poursuivre son «effort de vérité», estimant qu'il était «temps de briser les tabous». Mais il est plus qu'improbable qu'Erdogan, surtout qu'il est maintenant président, soit prêt à aller plus loin, bien au contraire, le ton risque de rapidement monter avec l'UE si le Parlement européen continue à essayer de forcer Ankara à une reconnaissance dont les Turcs ne veulent pas. F. M.





Constantine capitale de la culture arabe

# Hommage à Malek Haddad et Zhor Ounissi

■ La ville de Constantine honore ses hommes de lettres. En effet, un hommage a été rendu à deux figures de la littérature algérienne ce jeudi. Il s'agit du grand poète et homme de lettres Malek Haddad et l'écrivaine Zhor Ounissi. Cette cérémonie organisée au Palais de la culture portant le nom de l'écrivain disparu est organisée sous l'égide du commissariat de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe».

Par Abia Selles

Les organisateurs de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» paraissent donner beaucoup d'importance à la littérature puisque dès la première semaine ils ont commencé à rendre hommage aux hommes de lettres. En effet, un hommage particulier a été rendu, jeudi en fin d'après-midi à deux écrivains de la ville. Le premier concerne le grand poète et homme de lettres Malek Haddad. Quant au deuxième hommage, il a été rendu à l'écrivaine Zhor Ounissi. Les deux natis de la ville de Constantine, ont contribué à enrichir la littérature algérienne, selon les participants à cet hommage.

La cérémonie, organisée au Palais de la culture portant le nom de l'écrivain disparu a connu une forte affluence des

familles et d'amis de ces deux figures de la littérature nationale. Cette cérémonie a été marquée notamment, par la présentation et la vente-dédicace du livre de l'ancienne ministre algérienne, Zhor Ounissi, paru en avril 2015 aux éditions Alpha sous le titre «L'imam Abdelhamid Benbadis et la renaissance d'une Ouma : histoire d'une vie».

Des témoignages, des récitals de poésie, des lectures d'extraits de poèmes de Malek Haddad et des passages du livre de Zhor Ounissi, ont caractérisé cette cérémonie d'hommage organisée sous l'égide du commissariat de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, en présence des autorités de la wilaya et de nombreux hommes de culture.

Le chef de département du livre et de la littérature du com-



Malek Haddad



Zhor Ounissi

missariat, Yasser Arafat Gana, le directeur de la culture, Djamel Foughali ainsi que de nombreux universitaires, écrivains et poètes, ont, tour à tour, mis en exergue les qualités et la beauté du verbe de Malek Haddad, l'auteur de «Si Constantine m'était contée» qui consiste en une série d'articles parus dans le journal «An Nasr» (paraissant alors en français) entre le 4 et le 14 janvier 1966.

«Le Malheur en danger» (poèmes), «La Nef de Paris», «La Dernière impression», «Je t'offrirai une gazelle» (roman), «L'élève et la leçon» (roman), «Le Quai aux Fleurs ne répond plus» (roman), «Les Zéros tourment en rond» (essai) et «Ecoute et je t'appelle» (poèmes), ont été cités en référence pour illustrer les qualités littéraires de cet homme de lettres constantinois.

A.S.

Assia Djebbar

## La voix des femmes sans voix

Assia Djebbar a été, à travers son œuvre, «la voix des femmes sans voix» ont souligné jeudi à Tizi Ouzou les participants à une journée d'étude sur l'œuvre et le parcours de cette grande figure de la littérature algérienne contemporaine.

M<sup>me</sup> Fatima Malika Boukhelou, enseignante universitaire et Nadia Sebkh, directrice de la revue littéraire «l'ivrescQ», ont souligné lors de cette rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, que Assia Djebbar a vite com-

pris, à l'instar de tous les écrivains de son époque, combien l'écriture avait un «pouvoir salvateur, libérateur, cathartique et à même de changer l'ordre du monde et contribuer à l'émancipation de la femme».

L'écriture, devient alors pour cette membre de l'Académie française (élue en 2005) et pour les femmes de la «société traditionnelle» à travers ses œuvres, «un processus d'individuation avec lequel cette femme de la société pouvait conquérir sa place et de s'affirmer dans la collectivité», a témoigné

M<sup>me</sup> Boukhelou.

Pour sa part, M<sup>me</sup> Sebkh a souligné que Assia Djebbar, décédée le 7 février dernier, est une de ces écrivaines géantes qui ont marqué l'histoire de l'écriture, de leurs noms, en mettant sa plume au service des femmes pour «transformer les sans voix, leur douleur avalée et leur silence résigné en prose, poésie, scénario et récit», car pour l'enfant de Tipasa, écrire c'est plaider pour les autres, a-t-elle ajouté.

F.H.

Générale de la pièce «Salah-Bey»

## Un vif succès à Constantine

La générale de la pièce «Salah Bey» du théâtre régional de Constantine (TRC), choisie pour inaugurer le programme du département Théâtre de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a remporté un franc succès, jeudi sur les planches du TRC, a-t-on constaté.

Mise en scène par Tayeb Dehimi sur un texte de Saïd Boulmerka, la pièce s'ouvre sur le personnage de Salah, âgé de 16 ans, qui débarque un jour, perplexe et hésitant au port d'Alger en provenance d'Izmir (Turquie). Apparaît alors cette voyante qui commence par lui prédire un avenir radieux et éblouissant avant que son visa-

ge ne s'assombrisse en «voyant» l'épouvante dans les lignes de la main du jeune «nouveau venu».

Salah, débordant d'énergie, débrouillard et fonceur, débute sa nouvelle aventure comme garçon dans un café avant d'intégrer l'armée des Janissaires qui l'affecte à Constantine.

Aussi courageux qu'ambitieux aussi, le jeune Salah démontre ses qualités militaires dans la bataille du beylick de Constantine contre le bey de Tunis.

Ses prouesses lui valent l'accession au beylick de Constantine après son union avec la fille du bey Ahmed Bey El Kollî.

Sur un balcon, accompagné

d'un 'oud, un chanteur (campé par Larbi Boughrana), appuie d'une voix chaude l'illustration musicale de l'histoire hors du commun du jeune d'Izmir, cependant que le narrateur (Ramzi Labiad) retrace des périodes et des faits.

Salah Bey, incarné par le jeune Aïssa Segueni gagne peu à peu l'estime et l'admiration dans son beylick grâce à ses actions et ses réalisations envers la population.

Sa renommée dépasse bientôt le beylick de Constantine pour arriver à Alger, où le Bey des beys prête main forte au Dey Osmane d'Alger qui s'oppose à l'invasion espagnole.

Au cœur d'un décor où le

pont est symbole de la ville et semble être le fil conducteur de l'histoire, les faits s'accroissent et se compliquent.

Les conspirations contre Salah Bey s'amplifient et la liste de ses ennemis s'élargit de plus en plus, jusqu'au jour où l'homme venu d'Izmir commet l'irréparable et défie la Sublime Porte en exécutant Braham, désigné Bey par Hassan Pacha d'Alger.

Le rideau se ferme sur Salah Bey qui, victime de son ambition, de son courage, de sa témérité ou de son entourage hostile à son succès est destitué et condamné à la peine capitale par pendaison.

F.H.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Baya du palais de la culture Moufdi Zakaria**  
Jusqu'au 28 avril : Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai  
Du 28 au 30 avril : Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle

**Aïda Gallery (Dély-Ibrahim)**  
Jusqu'au 25 avril : Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid

**Institut culturel italien**  
Jusqu'au 25 avril : Exposition de costumes italiens du XVIe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.

**Musée Public National du Bardo**  
Jusqu'à fin mai : Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

**Institut Cervantès d'Alger**  
Jusqu'au 25 avril : Grande braderie de livres

**Salle El-Mouggar (Alger-Centre)**  
Samedi 25 avril à 16h : Concert de Joe Batory, à l'occasion de la sortie de son nouvel album Galou.

**Librairie Générale d'El-Biar**  
Samedi 25 avril à 14h30 : Séance de vente-dédicace avec l'auteur Mahmoud Aroua pour son ouvrage : Ibn Rushd, le médecin, paru aux Editions Alpha.

**Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth**  
Jeudi 30 avril à 19h : A l'occasion de la Journée internationale du jazz, concert de l'artiste congolais (RDC) Ray Lema. En première partie, concert de Nadjib Gamoura (contrebasse), Arezki Bouzid (saxophone) et Nazim Krideche (guitare).

**Aïda Gallery**  
Jusqu'au 25 avril : Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid. Galerie ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

## Coup-franc direct



### Ne pas s'arrêter là

Par Anouar M.

La LFP a donné en fin de compte son verdict sur l'affaire qui a défrayé la chronique ces derniers jours, à savoir celle du match CSC-NAHD, où l'arbitre-assistant, Rezgane, a été pointé du doigt comme étant un referee qui a demandé d'être gracieusement payé pour faciliter la mission d'un club menacé de relégation. Ainsi, il a été sacrifié avec cette radiation à vie, alors que le dossier restera ouvert et d'autres mesures devraient être prises. Toutefois, ce que tout le monde souhaite c'est que ce dernier ne soit pas comme un mouton qu'on sacrifie alors que d'autres brebis galeuses sont protégées et rien ne les arrête. A-t-on par exemple, décidé, d'écouter certains présidents de club qui ne cessaient de réclamer la tête de certains arbitres qu'ils accusaient de corrompus sans apporter la preuve de ce qu'ils avancent ? Des patrons de club pointant du doigt des referees qui ne faciliteraient pas leur tâche est devenu monnaie courante sans qu'on ne s'en soucie et qu'on ouvre une enquête. Il faudra donc que la LFP et la FAF aillent loin dans leur quête de la vérité pour nettoyer le football national. Tout doit être fait pour arrêter le massacre dans le championnat et mettre en application un plan qui mettra le holà sur certaines pratiques qui discréditent la balle ronde nationale.

A. M.

### Equipe nationale

## Halliche affiche les ambitions des Verts

Le capitaine d'équipe de la sélection algérienne de football, Rafik Halliche, a déclaré que les Verts viseront à l'avenir un parcours meilleur que celui réalisé au Mondial-2014 du Brésil où ils avaient atteint les huitièmes de finale. « Désormais, nous ambitionnons de faire mieux que les huitièmes de finale du Mondial en vue des prochaines échéances. Nous sommes tenus de garder cette dynamique née de notre parcours lors du précédent rendez-vous planétaire », a indiqué Halliche, cité par la presse qatarie, à l'issue de la cérémonie de remise du trophée de la meilleure sélection arabe décerné à l'Algérie par l'Union arabe de la presse sportive (UAPS).

« Nous avons encore des challenges importants à disputer prochainement, dont les éliminatoires de



la Coupe d'Afrique des nations de 2017 prévues au Gabon et celles du Mondial-2018 en Russie », a-t-il ajouté.

La sélection algérienne avait réussi à se qualifier pour la première fois en huitièmes de finale du Mondial brésilien avant de s'incliner difficilement face à l'Allemagne (2-1, a.p.), future championne du monde.

### Coupe d'Algérie (finale)

## Les lieux de la vente des billets des supporters du MOB fixés

La Direction de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Béjaïa en coordination avec les responsables du MO Béjaïa ont fixé, au cours d'une réunion tenue mercredi, les lieux de vente des billets de la finale de la Coupe d'Algérie devant opposer le MOB au RC Arbaâ le 2 mai prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida (16h00), a appris l'APS auprès du club béjaoui.

Le MOB et le RCA bénéficieront chacun d'un quota de 11 000 billets, comme décidé lors de la réunion technique déroulée en début de semaine au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) sous l'égide de son président Mohamed Raouroua, et en présence des présidents des deux formations fina-

listes. La vente du quota des «Crabes» aura lieu comme suit : - 6 000 billets (Béjaïa-ville) seront mis en vente aux guichets du stade de l'Unité maghrébine.

- 1 500 billets (vallée de la Soummam) seront mis en vente aux guichets du stade d'Akbou.

- 1 500 billets (côté du Sahel) seront mis en vente aux guichets du stade d'Aokas.

- 1 100 billets seront distribués aux organisateurs du déplacement et différentes associations.

- 900 billets pour les «ultras». Le MOB et le RCA, pensionnaires du championnat de Ligue 1, animent pour la première fois de leur histoire une finale de la Coupe d'Algérie.

### Commission de discipline

## L'arbitre-assistant, Rezgane radié du corps arbitral

La Commission de discipline, réunie le jeudi 23 avril 2015, décide l'interdiction de toute fonction et ou activité en relation avec le football avec proposition de radiation à vie à l'encontre de Rezgane Mohamed Amine, arbitre-assistant, et ce sans préjudice des poursuites judiciaires éventuelles. Ce dernier, fait-il le rappeler, a été accusé de tentative de corruption pour le match CSC-NAHD, après avoir eu un échange téléphonique avec le dirigeant du NAHD, Kamel Saoudi qui en a informé la commission de désignation des arbitres. Par ailleurs, la Commission de discipline décide de laisser le dossier ouvert.

### Ligue 1 Mobilis (26<sup>e</sup> journée)

## Chaud derby à Bologhine

La 26<sup>e</sup> journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 Mobilis, qui se joue aujourd'hui, sera marquée par le déplacement du leader l'ES Sétif à El-Harrach, alors que son dauphin le MO Béjaïa, sera en appel à Tizi Ouzou face à la JS Kabylie.

Par Anouar M.

Revenu à la tête du classement à la faveur de la surprenante défaite concédée par le MOB chez lui face à l'USM Harrach, l'ES Sétif (1<sup>er</sup>, 41 pts) aura fort à faire au stade d'El-Mohammadia face à des Harrachis en pleine confiance. Les joueurs de Kheireddine Madoui, qui restent sur un match nul (2-2) en déplacement face au Marocains du Raja de Casablanca en Ligue des champions, seront face à un vrai test contre l'USMH (6<sup>e</sup>, 36 pts) qui aspire à assurer définitivement son maintien. Le MOB (2<sup>e</sup>, 39 pts), finaliste de la Coupe d'Algérie, tentera de se refaire une santé chez son voisin de la JSK (10<sup>e</sup>, 32 pts), où rien ne va plus après le départ de l'entraîneur français Jean-Guy Wallemme.

Les «Crabes» n'auront d'autre alternative que de revenir avec un bon résultat de Tizi Ouzou, pour ne pas compromettre leurs chances pour le titre, d'autant que les Sétifiens seront capables de damer le pion à l'USMH.

L'ASM Oran (3<sup>e</sup>, 37 pts), l'autre révélation de la saison avec le MOB, effectuera un déplacement semé d'embûches à Alger pour croiser le fer



Le derby algérois s'annonce très disputé

avec le CR Belouizdad (8<sup>e</sup>, 34 pts), sommé de réagir après la lourde défaite concédée lors du derby face au MC Alger (3-0). L'autre formation de l'Oranie, le MCO (4<sup>e</sup>, 36 pts), sévèrement battu mardi à Chlef (3-0), aura l'occasion de se racheter à domicile face à la JS Saoura (12<sup>e</sup>, 32 pts), et du coup raviver ses chances de terminer la saison sur le podium. De leur côté, les gars de Béchar, plus que jamais menacés par la relégation, devront sortir le grand jeu pour espérer accrocher les Oranais, intraitables dans leur antre d'Ahmed-Zabana. Les regards des puristes seront braqués sur le stade Omar-Hamadi (Alger) qui abritera le 97<sup>e</sup> derby algérois entre l'USMA (5<sup>e</sup>, 36 pts) et le MCA (9<sup>e</sup>, 33 pts), un match qui devrait tenir toutes ses promesses. Auteur de quatre victoires de rang, le MCA aura à cœur de s'offrir son voisin, en perte de vitesse. Les Usmistes, conspués par leurs supporters dimanche lors de la victoire peu rassurante en 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions face aux Guinéens de l'AS Kaloum (2-1),

seront appelés à revoir leur copie face au Doyen. Le RC Arbaâ (7<sup>e</sup>, 35 pts) accueillera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey (27 pts), avec l'intention de faire un pas vers le maintien. Le Nasria de son côté, battu lors de la précédente journée à domicile par le MCE Eulma (2-1), n'aura pas la tâche facile face aux joueurs de Mohamed Mihoubi. En bas du classement, deux matches mettront aux prises des mal classés: CS Constantine-ASO Chlef et MCE Eulma-USM Bel-Abbes, où le moindre faux pas pour l'une de ces équipes pourrait être fatal.

A. M.

### Programme

Samedi 24 avril à 17h

- MCO - JSS
- JSK - MOB
- CRB - ASMO
- USMA - MCA (à huis clos)
- USMH - ESS
- MCEE - USMBA
- RCA - NAHD (à huis clos)
- CSC-ASO

### Sporting Lisbonne

## Slimani dans le top12 des championnats européens

L'attaquant algérien de Sporting Lisbonne, Islam Slimani, auteur de 11 buts cette saison en championnat de première division portugaise de football pointe à la deuxième position au classement des meilleurs buteurs africains évoluant dans les 12 championnats européens les plus relevés selon l'indice UEFA. Ce classement établi par le site RFI est dominé par le Sénégalais Demba Ba, l'attaquant de Besiktas (Turquie) qui compte 16 buts. Absent des terrains pour quelques semaines en raison d'une blessure contractée lors de la précédente



Coupe d'Afrique déroulée en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février 2015), Slimani a fait un retour tonitruant à la compétition. Il s'est notamment illustré

en inscrivant 4 buts lors de ses 4 dernières apparitions avec le Sporting. L'attaquant de 26 ans, qui dispute seulement sa deuxième saison en Europe, est à égalité avec le Sénégalais Papiss Cissé (Newcastle, Angleterre).

Pas admis dans ce classement en raison du faible niveau de leur championnat, l'ex-attaquant international algérien, Rafik Djebbour est tout de même à 11 buts avec l'Apoel Nicosie à Chypre, alors que Hilal Soudani, le coéquipier de Slimani en équipe nationale, a marqué pour l'heure 10 buts en Croatie avec le Dinamo Zagreb.

### Christian Gourcuff

## «L'harmonie entre le technique, le tactique et le mental est primordiale»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a indiqué samedi à Alger que la recherche de l'harmonie entre le technique, le tactique et le mental, est primordiale dans la préparation d'une équipe. « Pour tout entraîneur, l'objectif visé, à travers l'accomplissement d'un entraînement, est d'atteindre l'efficacité collective. Pour cela, une harmonisation dans le travail technique, tactique et mental est indispensable », a fait savoir Gourcuff, lors d'une conférence pédagogique sous le thème « Méthodologie d'entraînement en football », animée à la résidence universitaire Taleb-Abderrahmane de Ben Aknoun. Devant un parterre constitué principalement



d'étudiants des filières sportives et de jeunes techniciens, Gourcuff a indiqué qu'avant chaque séance de préparation « il est nécessaire de définir, au préalable, les objectifs recherchés à travers l'entraînement. Cela permet de définir clairement et avec précision le travail à accomplir ». Au cours de l'entraînement,

la maîtrise des exercices dépend dans une large mesure des capacités de l'entraîneur à faire respecter le contenu de la feuille de route qu'il remet, au préalable, à chacun des membres de son staff technique. « La séance d'entraînement doit être soigneusement planifiée », a souligné le coach national. Christian Gourcuff a insisté en outre sur l'importance pour une équipe de définir une stratégie de jeu, et surtout garder les principes de jeu qui lui sont propres. « A l'entraînement, il faut mettre le joueur dans des conditions de compétition. C'est là qu'il apprend progressivement les réflexes de solidarité, de la gagne et de la gestion des émotions », a-t-il résumé.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Point d'ordre Moyen-Orient : le processus sioniste

Par Nazim Rochd

Le Moyen-Orient joue son destin en Syrie. Tout a commencé lorsque ce qui s'est imposé au monde comme «Communauté internationale» s'est mise à faire appliquer des sanctions économiques contre l'Iran, qui aurait pour objectif de lui faire arrêter son programme nucléaire. Mesures accompagnées des tambours médiatiques, suffisamment assourdissants pour rendre inaudible toute question raisonnable. Un simple soupçon, qu'aucune donnée palpable ne vient appuyer et qui a même été démenti, en son temps, par l'ensemble des services secrets étatsuniens. Concernant Israël, seule et unique puissance nucléaire de la région, l'Union européenne a mis en œuvre un instrument européen pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde (IEDDH). Israël est, ainsi, associé au 6<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et de développement technologique, en juin 2003. Pour ne rien gâcher, ce programme est au cœur de la stratégie de l'UE de création d'un espace européen de la recherche, un marché intérieur de la science et de la connaissance. Est aussi signé, en mars 2004, un accord relatif à Galileo, programme européen de radionavigation par satellite. Ajoutons qu'exceptée la Suisse, Israël est le seul pays non membre de l'Union européenne associé dans un Programme cadre de recherche et développement (PCDR) dont le budget pour la campagne 2007-2013 atteint 50 milliards d'euros. Depuis la signature de ces accords, l'Etat sioniste ne semble pas avoir progressé d'un iota vers les intentions inscrites dans l'IEDDH, sans qu'il soit le moins du monde réellement inquiété. Il fait même plus que bafouer cet instrument, il viole, par

exemple, le champ territorial de l'accord (article 83) ainsi que le principe de la règle d'origine (protocole 4), en appliquant aux produits des colonies, implantées dans les territoires occupés, les privilèges commerciaux accordés par l'accord d'association. A l'Iran le bâton, à Israël les gâteaux avec les cerises qui vont avec. On n'amène pas tout le monde aux bons sentiments de la même façon. «Nous vivons au Moyen-Orient, là où il n'y a pas de pitié pour les faibles, ni de seconde chance pour ceux qui ne savent pas se défendre», nous disait Ehud Barak. Mais encore, il n'y a pas que l'UE dans l'affaire. Les statistiques israéliennes nous informent que plusieurs pays arabes entretiennent des partenariats avec Israël. La Jordanie compte la présence de 1 343 entreprises israéliennes, ce qui représente le plus grand nombre en la matière. Les exportations vers l'Egypte connaissent une augmentation constante, parce que l'Egypte et Israël disposent d'un accord commercial QIZ (Qualified Industrial Zones) signé avec les USA. Les QIZ sont des zones spécialisées, ouvertes aux investissements israéliens, et dont les marchandises produites bénéficient de dispenses de taxes et de facilitations à l'export vers les Etats-Unis et l'Union européenne. Les QIZ avec la Jordanie sont mises en place en 2003, et celles avec l'Egypte en 2005. Le Maroc importe des produits d'une cinquantaine de firmes israéliennes, pour plus de 2 millions de dollars. L'Arabie saoudite est le client de 12 entreprises israéliennes. Derrière se construit la paix recherchée, la paix sioniste, qui consiste à s'offrir un marché conquis où vendre ses produits à des Arabes, peu avancés, qui l'auront reconnu et légitimé. La Syrie devait donc se plier.

N. R.

## Trafic de psychotropes

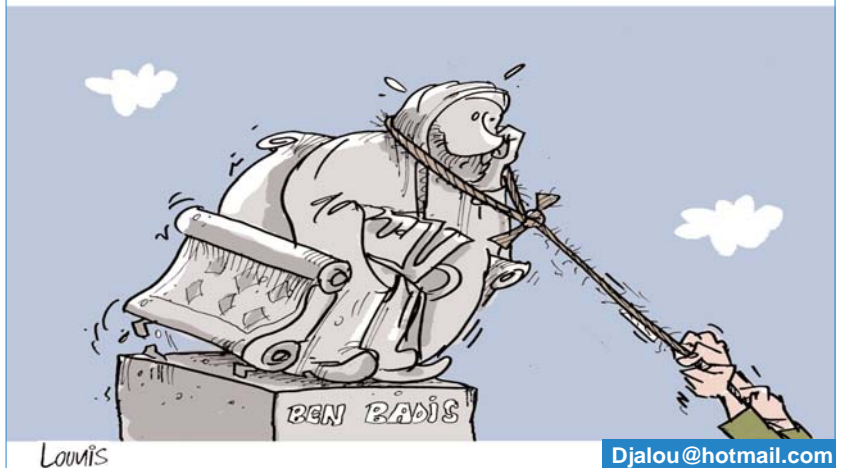
### Un réseau de cinq individus démantelé

LA BRIGADE de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire de Béjaïa a démantelé, en fin de semaine, un réseau de trafic de drogue composé de 05 personnes. Ces individus sont spécialisés dans la vente de psychotropes, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les mis en cause, âgés entre 24 et

51 ans, résidents Béjaïa, ont été pris en flagrant délit de possession de 233 comprimés psychotropes, d'une quantité de kif traité et une somme d'argent en espèce, représentant les ventes des drogues. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, ils ont été écroués.

H. C.

## CONSTANTINE LA STATUE D'ABDELHAMID BEN BADIS DÉBOULONNÉE



Djalou@hotmail.com

Le verdict fixé au 7 mai à Akbou

## L'affaire du détournement des couffins de ramadhan devant le juge

■ Le procès de l'affaire de détournement de centaines de bons d'achats de couffins alimentaires destinés aux démunis durant le mois de ramadhan 2013 s'est déroulé, jeudi dernier, au tribunal d'Akbou.

Par Hocine C.

Pour rappel, la mairie avait débloqué plus de 750 millions de centimes pour l'acquisition d'environ 3 000 kits alimentaires de 2 600 DA chacun en faveur des familles démunies de la commune. Quatre personnes ont été accusées dans cette affaire dont un vice-président, un propriétaire d'une superette située dans le centre-ville d'Akbou. Les deux autres personnes sont accusées pour non-dénonciation des faits. Lors des plaidoiries, le parquet d'Akbou a demandé deux années d'emprisonnement ferme à l'égard des

deux principaux accusés. La défense a tenté de disculper le vice-président en insistant sur le fait que ce dernier n'était pas au courant de certains faits et leur caractère illégal, etc.. Le procès a été mis en délibéré et le verdict tombera le 7 mai prochain. Il y a lieu de rappeler que les deux accusés ont été dénoncés publiquement par un vice-président en exercice actuellement. A noter qu'un maire et son vice-président ont reçu des convocations à comparaître devant la cour de Béjaïa pour passation illégale de marchés publics. Ce scandale remonte à 2012. Il s'agit de l'attribution d'un marché de ramassage d'ordures ména-

gères estimé à 900 millions de centimes impliquant l'ex-maire H.K et l'un de ses adjoints. Le maire de l'époque était accusé de «non-dénonciation» et maintenant de passation illégale de marchés publics. Le marché avait, pour rappel, été confié à une entreprise avant d'être retiré pour être confié à une autre illégalement; sans respect des procédures à ce propos, etc..

H. C.

## Seconde édition du Salon du livre de Boudjima (Tizi Ouzou)

### Forte affluence sur les stands d'exposition et de vente de livres

LE COUP d'envoi de la 2<sup>e</sup> édition du Salon du livre a été donné, jeudi, à la bibliothèque communale de Boudjima (25 km au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou). Une seconde édition dédiée à la mémoire de l'écrivain et historienne Assia Djebar. Parmi les initiateurs de ce rendez-vous avec le livre figurent l'Assemblée populaire communale (APC) de Boudjima, les associations lkhoulaf, lmnar, Anza, Acabm, Lacd et «Un livre une vie». Au programme de ce Salon qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui des expositions, vente de livres, des conférences, des récitals poétiques, des tables rondes, des projections de films documentaires et bien d'autres activités inhérentes au livre. Et pour cette dernière journée de cette manifestation, les organisateurs ont prévu une table ronde sur le thème «Ecriture et créativité», qui sera animée par Feroudja Ousmer, Kelthoum Staali et Aïcha

Bouabaci. Dans l'après-midi, Rachid Oulebsir animera une conférence intitulée «La pratique de sauvegarde du patrimoine kabyle» en plus de la projection d'un film documentaire intitulé «Le poète Mohand Oumoussa» (un poète originaire de la localité voisine Tala Bouzrou, commune de Makouda. Le film a été réalisé par Youcef Limani. Avant la tombée du rideau sur cette seconde édition du Salon du livre de Boudjima, les organisateurs ont concocté un récital poétique et chants qui sera présenté par Salim Salima et Fouzia Laradi. A noter que pour les deux premiers jours, une forte affluence a été enregistrée au niveau de la bibliothèque communale de Boudjima, notamment au niveau des stands des maisons d'éditions ayant pris part à l'exposition et à la vente d'œuvres littéraires d'autant plus que la manifestation coïncidait avec le week-end.

Hamid Messir

## Béjaïa Quatre auteurs de plusieurs vols arrêtés

LES AUTEURS de plusieurs vols de magasins, motos et ateliers de construction au niveau situé dans le centre-ville de Béjaïa «ont été mis hors d'état de nuire par la police judiciaire. Il s'agit de K.A. 25 ans, alias Djazil, natif de Béjaïa et son compère M.M. âgé de 23 ans, alias Hamouda originaire de Khémis Miliana dans la wilaya de Aïn Defla», apprend-on auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. C'est suite à plusieurs plaintes déposées par les victimes que la police judiciaire a enclenché une enquête qui a abouti à l'identification d'un des mis en cause puis son arrestation près de la résidence U 17 octobre. L'enquête qui s'est poursuivie a permis d'identifier deux autres personnes impliquées dans ces affaires et la récupération de plusieurs objets volés dont des micros portables, des tablettes numériques, une motocyclette, des accessoires informatiques, un téléviseur, etc.. Les quatre individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa le 23 avril courant. Deux d'entre eux ont été écroués alors que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, indique-t-on encore.

H. C.